



2000, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S9
Téléphone : (514) 596-5711
Télécopieur : (514) 596-7722

3 juillet 2025,

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons votre enfant le **27 août 2025, jour 3** selon l'horaire régulier. Voici de nombreuses informations importantes pour la rentrée et pour le début de la prochaine année scolaire. Pour certains parents dont l'inscription à Pierre-Dupuy s'est faite récemment, nous vous souhaitons la bienvenue.

RENTRÉE ADMINISTRATIVE

Voici l'horaire de la rentrée pour chacun des niveaux.

Nous désirons préciser que pour cette journée, votre enfant sera présent à l'école pour une durée **approximative de 75 minutes**, sauf pour les élèves de **1^{re} secondaire**, la durée sera **d'environ 120 minutes**.

25 août 2025

GYM 1	
Niveau	Heure
2 ^e secondaire et foyer 270	8h30
3 ^e secondaire	9h30
4 ^e secondaire	10h30
5 ^e secondaire	13h00

26 août 2025

GYM 1	
Niveau	Heure
1 ^{re} secondaire	13h00

27 août 2025

Cours réguliers pour tous, selon l'horaire du jour 3.

ATTENTION :

L'accueil des élèves des classes **TSA, FPT-TSA SARA TRANSIT 15 et FMS** se fera **sur rendez-vous**. Les titulaires de ces foyers communiqueront avec les parents à partir du 22 août. **La présence de l'élève est obligatoire. Les classes commenceront le 2 septembre (J7).**

DÉROULEMENT DE LA RENTRÉE ADMINISTRATIVE

Apporter un sac pour faciliter le transport des nombreux cahiers jusqu'au casier.

- Les élèves entrent par le 2000 Parthenais et seront dirigés vers le GYM 1 au sous-sol
- Distribution des cahiers d'exercices,
- Remise des agendas et des horaires
- Remise des documents à remplir par les parents et identification des casiers.

PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES

AUCUN PAIEMENT NE SERA DEMANDÉ LE JOUR DE LA RENTRÉE.

Veillez noter que les états de compte seront déposés sur le [Portail-Mozaïk](#) à partir **du 15 septembre 2025**. Nous privilégions le paiement par internet. Vous trouverez la procédure à la page 2 de votre état de compte.

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

Vous pouvez consulter la liste du matériel scolaire ci-joint, ou sur le site web de l'école.

HORAIRE DES ÉLÈVES

Tous les élèves recevront leur horaire de cours lors de la journée d'accueil. **Cependant, cet horaire ne sera officiel qu'au 30 septembre. En effet, des changements de groupe pourraient être nécessaires en début d'année afin d'équilibrer le nombre d'élèves dans chaque classe.**

COURRIEL

Nous communiquons l'information exclusivement par le courriel des parents (Bulletins, mémo du mois...). Il est donc obligatoire de nous transmettre toute modification de votre adresse électronique (si ce n'est pas déjà fait) à l'adresse suivante : pdupuy@csgm.qc.ca

Nous demandons aux parents qui ont déménagé d'informer la secrétaire de votre niveau rapidement (si ce n'est déjà fait) à pdupuy@csgm.qc.ca

CAFÉTÉRIA

Payez **en ligne** les repas de votre enfant !

Depuis le Portail CSGM, <https://portail.csgm.qc.ca/> , vous rendre dans la section *outils CSGM* et cliquer sur ma cafétéria. Suivre les étapes indiquées.

CARTE OPUS

Cette année, les parents des élèves peuvent obtenir ou renouveler la carte OPUS avec photo à tarif réduit en ligne. Aucun document papier ou pièce d'identité à confier à votre enfant, ni besoin de vous présenter au Studio photo... simplement vous connecter au [Portail MOZAIK](#) et remplir la demande en ligne. Vous recevrez ensuite la carte OPUS avec photo de votre enfant par la poste.

Notez cependant que les nouveaux élèves devront attendre la rentrée scolaire, après la prise de photo, avant de pouvoir commander leur carte.

La prise de photo pour la carte étudiante aura lieu le **12 septembre**.

HORAIRE DES COURS 2025-2026

Ouverture des portes	8 h 35
Période 1	8 h 40 à 9 h 55
Pause 15 minutes	9 h 55 à 10 h 10
Période 2	10 h 10 à 11 h 25
Dîner	11 h 25 à 12 h 35
Période 3	12 h 35 à 13 h 50
Pause 15 minutes	13 h 50 à 14 h 05
Période 4	14 h 05 à 15 h 20

LE CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier scolaire 2025-2026 sera disponible sur notre site web de l'école.

MOTIVATION D'ABSENCE

La Loi sur l'instruction publique stipule que tout élève doit fréquenter l'école à compter du premier jour du calendrier scolaire, jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire. Par conséquent, si un élève est absent de l'école dans les dix (10) jours ouvrables suivant la rentrée scolaire (10 septembre 2025) et que le motif d'absence n'est pas reconnu comme valable par la direction (preuve écrite transmise à l'avance), celui-ci verra son inscription à l'école annulée **dès le 11 septembre 2025**. Le cas échéant, vous devrez alors présenter les documents requis pour une nouvelle demande d'inscription et votre enfant pourrait faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe.

ENTENTES EXTRATERRITORIALES ET LIBRE-CHOIX

En raison de la politique d'admission du CSSDM, il importe de se rappeler que tout élève provenant d'un territoire autre que le CSSDM est accepté en fonction de la capacité d'accueil de l'école.

Il est à noter, toujours de manière conforme à la politique d'admission du CSSDM, que l'école peut se trouver dans l'obligation de rediriger des élèves vers leur territoire d'origine (élèves extraterritoriaux) ou vers leur école de quartier (élèves en libre-choix) pour des raisons d'organisation scolaire et de respect des règles de formation des groupes. Si l'école devait en arriver à cette éventualité, elle informerait les parents dans les plus brefs délais ou, au plus tard, au 2^e jour du début de la nouvelle année scolaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale se tiendra le **18 septembre 2025, 18h**. Cette assemblée est un moment important dans la vie démocratique de l'école. Notamment, c'est le moment où sont élus les membres du conseil d'établissement.

Au plaisir de vous revoir ou de faire votre connaissance !

La direction